Association
des Bibliothécaires
de France

Région Normandie

Bulletin Février 2008

Bulletin Février 2008

MOT DE LA PRESIDENTE Le groupe Normandie a débuté cette nouvelle année par son assemblée générale à la médiathèque de Vire. Les échanges furent fructueux malgré le nombre relativement restreint de participants. Vous pourrez lire dans ce bulletin le compte-rendu de Martine Dubos.

Le problème du manque de nouvelles adhésions au regard du nombre important de collègues non-adhérents qui participent à nos journées d'étude, a été évoqué. Dominique Arot le souligne aussi : une association vit grâce à ses adhérents. Tous ceux qui lisent ce bulletin doivent y réfléchir.

Malgré ce problème d'adhésion, le groupe Normandie a été fort actif en 2007 et le restera en 2008 (lire le bilan d'activités en 2007 et les projets 2008).

L'investissement de Michèlle Pastor a permis cette année encore de dispenser une formation de qualité reconnue au niveau national.

Pour conclure le groupe Normandie en 2008 poursuivra ses objectifs : offrir à tous, quelque soit sa fonction ou son grade, des journées professionnelles intéressantes et une formation adaptée à l'évolution de notre métier.

Cordialement Sylvie Cordier

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 24 SEPTEMBRE 2007 : Journée d'étude : « Bibliothécaire(s), aujourd'hui et demain »

Le 24 septembre dernier la bibliothèque Léopold Sédar Senghor accueillait une cinquantaine de participants dans le cadre de la journée de réflexion organisée par l'ABF Normandie. Plusieurs intervenants se sont succédé pour apporter un point de vue sur le métier de bibliothécaire et ses évolutions. Le premier, Dominique Lahary, directeur de la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise, annonçait dès le départ l'enjeu que pouvait revêtir cette réflexion en citant le titre d'un article paru en 1994 sur notre métier « Changer ou disparaître ». Dominique Lahary a d'abord tenté de déterminer ce que représente le terme de métier, avec une origine ancrée dans l'entreprise et une réalité humaine comprise entre la fiche de poste et le vécu de chacun. Agrémentant son exposé de nombreux traits d'humour, il a ensuite analysé l'arrivée d'internet dans notre société. Il a ainsi fait le constat selon lequel la proximité entre la source d'information et l'usager entraîne une crise des intermédiaires que sont les journalistes, les enseignants et les bibliothécaires. Aujourd'hui la recherche documentaire concerne tout le monde et la participation des amateurs donne naissance à une bibliothéconomie de masse qui délégitime le rôle du bibliothécaire. D'un point de vue sociologique, il résulte de cette abondance d'offre documentaire une attitude consumériste de la part des usagers qui veulent « tout, tout de suite ». Dominique Lahary considère que le « capital symbolique » que possédait jusqu'alors la bibliothèque est entrain de s'émousser. Il existe une concurrence surtout dans le

domaine de la musique et de la documentation. Pour lui internet n'est pas un nouveau support mais un nouveau contexte. La bibliothèque devient un lieu aux multiples usages, emprunter des documents, mais aussi travailler ou se rencontrer. Ceci implique des compétences multiples pour ceux qui y exercent leur métier : animateur, médiateur, informaticien… En conclusion il se demande si le cœur de métier ne serait pas lui aussi multiple, avec des savoir faire multiples, mais centrés sur l'humain, au service du public.

A la suite de cette intervention Françoise Navarro, directrice de la Bibliothèque Départementale de Seine-Maritime, a présenté une synthèse de l'étude du CREDOC : « Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir » (éditions de la documentation française). Après avoir resitué le contexte de l'étude et présenté les auteurs du rapport, Françoise Navarro a rappelé sur quelle définition de la bibliothèque de lecture publique celui-ci s'appuie : « Un établissement comportant de la lecture pour tous les publics ». De cette enquête riche en chiffres et statistiques, l'intervenante a présenté les points forts en lien avec l'évolution du métier. D'à peine 6% en 1971, le taux d'inscrits est passé à 18% en 1998. Les taux d'inscrits sont globalement stables depuis cette date, mais on note une fréquentation de plus en plus importante des non inscrits, même si celle-ci est difficile à quantifier. Cette nouvelle fréquentation semble liée à de nouveaux usages de la bibliothèque. Internet, concurrent du livre pour la recherche documentaire, est aussi un enjeu d'importance. En ce qui concerne l'âge des publics, la fréquentation de la bibliothèque commence souvent avec l'expérience scolaire et l'on constate un vieillissement du public lié au vieillissement de la population. L'étude montre comment le niveau d'étude est en lien direct avec le taux de fréquentation. Face à cet état des lieux, l'avenir des bibliothèques dépend de facteurs que l'on ne maîtrise pas : l'incidence de la dématérialisation du livre et l'évolution des attentes du public. Françoise Navarro conclut en se demandant si l'avenir des bibliothèques n'est pas dans une vision contemporaine et démocratisée au service de la population. Cette intervention a suscité de nombreux questionnements dans l'assistance, sur la manière de faire connaître les bibliothèques et d'élargir la fréquentation. Une discussion sur les partenariats et la place du public s'est ensuite engagée. Après la pause-déjeuner, ……du CNFPT de Nancy est intervenue sur la formation professionnelle. Depuis janvier 2007 elle anime un pôle de compétence ayant pour vocation de soutenir les démarches des cadres pédagogiques du CNFPT. Ses missions vont de la veille documentaire sur l'évolution du métier à l'évaluation managériale en passant par l'actualisation des fiches métier. L'intervenante a annoncé que la réforme prévoit de réduire considérablement la durée de la formation initiale en la ramenant à 5 jours. Cette information a suscité l'étonnement de l'assistance. …… a ensuite expliqué le contenu des cycles de formation proposés aux bibliothécaires (catégorie A). Les différents intitulés des modules de cet enseignement (définition stratégique des services, pilotage de l'équipe, politique documentaire…) montrent la démarche affirmée de professionnalisation des formations dispensées par le CNFPT.

Annick Guinery et Fabrice Carrière ont ensuite présenté un panorama des bibliothèques à travers le monde. Il semble qu'il y ait une convergence des problématiques des bibliothèques du Nord au Sud. Partout on constate un tassement du modèle traditionnel et une interrogation sur la manière de rendre nécessaire les bibliothèques auprès du public. Dans de nombreux pays le public est partenaire des actions de la bibliothèque, il peut en être acteur et producteur. En France certaines spécificités culturelles ont influé sur la place de la bibliothèque dans la société : le poids du patrimoine, le rapport à l'école, la culture de l'intégration…Les bibliothèques françaises apparaissent comme leader dans le domaine de l'architecture, de l'action culturelle et d'Internet. A l'étranger les atouts sont plutôt le développement des services, le taux de fréquentation et la prise en compte des publics handicapés. En Espagne, pays qui était en retard sur le plan européen en matière de lecture publique, une loi a été votée en 1986 qui oblige à la création d'une bibliothèque dans toutes les villes de plus de 5000 habitants. La Catalogne est particulièrement bien développée, mais de grosses inégalités régionales subsistent. En Italie il y a beaucoup de bibliothèques patrimoniales, mais le développement des bibliothèques de lecture publique est très contrasté. En Angleterre,

premier pays à instaurer une loi sur les bibliothèques, 48% des adultes fréquentent la bibliothèque ouverte souvent 60h la semaine !! Fabrice carrière a exposé le projet contre les discriminations mis en place dans les bibliothèques anglaises. A partir de groupes sociaux exclus définis (homosexuels, prisonniers, chômeurs, jeunes…), différentes actions ont été mises en place : sélection d'ouvrages, réalisations de films, ateliers photos…Dans la société anglaise l'accès à la citoyenneté passe par l'accompagnement des migrants En Allemagne les bibliothèques sont d'origine très diverses et dépendent de différentes tutelles. De plus chaque Lander détermine sa politique. Beaucoup d'efforts sont engagés pour les bibliothèques jeunesse. En Afrique du Sud, le désir de formation et d'éducation de la population est très intense et il existe un programme de développement des bibliothèques. Certains équipements sont très performants et n'ont rien à envier aux équipements européens. Les différentes langues locales sont représentées dans les collections des bibliothèques. A la suite de cette intervention Annick Guinery a distribué aux participants de la documentation sur les bibliothèques et l'international.

Martine DUBOS BDP Seine Maritime

Bibliothécaire, un métier en mutation ? : Le point de vue d'un bibliothécaire par Dominique Lahary, membre de l'ABF Manque erscheid abf 2007 et Métier as-tu du cœur ? Préambule : Le grand frisson Il n'est pas étonnant que le groupe Normandie de l'ABF ait consacré une journée d'étude à la question du métier : nous vivons une époque de grand frisson. Notre présent est obsédé de futur. Un futur qui n'est plus ce qu'il était. On peut avoir le sentiment d'une pensée unique, d'un impératif catégorique. « Changer ou disparaître » titrait Livres-Hebdo à propos de la réunion des bibliothèques métropolitaines en ??? dernier. Les bouleversement déjà constatés, ceux auxquelles ont s'attend, sont si considérable qu'on ne sait plus jusqu'on vont aller les remise en cause, et ce qui va bien pouvoir demeurer. C'est pourtant une des questions qui se posent légitimement. Quand une chose arrive à son terme, elle change. Si elle change, elle poursuivra son chemin. Si elle suit son chemin, elle perdurera. Yi King (Le livre des mutations) Introduction : Trois métiers Je voudrais en introduction rappeler ce qu'est un métier. Je livre ici les résultats d'une recherche que j'avais fait pour préparer une intervention au congrès de l'ABF DE 1994 . J'ai distingué trois métiers correspondant à des points de vue très différents. : ? le métier de l'entreprise, qui caractérise l'activité d'une collectivité (on dit qu'une entreprise se recentre sur son métier, ou a quitté son cœur de métier…). En ce sens, on peut dire qu'il y a un « métier bibliothèque », notion collective qui peut caractériser un établissement ou même les bibliothèques en général ; ? le métier au sens de la gestion des ressources humaines, qui peut s'appliquer à un ensemble d'individus. On a commencé par identifier des postes de travail, ce qui était déjà une abstraction qui permettait de décrire un ensemble de tâches indépendamment de la personne, puis on a éprouvé le besoin de rassembler un certain nombre de postes dans un métier, ensemble de postes entre lesquels on peut passer sans formation lourde. Le métier décrit donc une aire de mobilité des individus ; ? l'identité professionnelle. On est la dans la psychosociologie : c'est la façon dont les individus vivent leur appartenance à un groupe professionnel, dans une logique de différenciation et de besoin de reconnaissance. Quand on mélange ces trois notions, ça coince. Et si vous ajoutez ce que je n'oserai qualifier de quatrième métier, le statut, ça coince énormément. Très souvent, les débats sur le métier partent du point de vue de l'identité professionnelle : « mon métier a moi c'est… » L'identité professionnelle est très importante, c'est dans ce contexte que les gens vivent leur travail, y trouvent du sens. Mais je propose de se demander d'abord à quoi sert une bibliothèque (le métier de l'entreprise) et ensuite quelles activités y confie-t-on aux individus et quelles compétences sont requises (le métier de la gestion des ressources humaines). En demandant à un bibliothécaire de donner son point de vue sur le métier, les organisateurs de cette journée ont tendu un piège : le risque est d'aborder le sujet avec une posture identitaire, voire défensive, voire réactionnaire. Mais confier le sujet à un non bibliothécaire ne met pas à l'abri des pièges. En voici quelques-uns : ? la représentation : élus, universitaires ou autres intervenants potentiels peuvent raisonner à partir d'une représentation qu'ils se font de la bibliothèque, représentation souvent fantasmatique ; ? l'assignation : « la

bibliothèques doit avoir tel ou tel rôle ». Cela peut être réducteur ; ? l'hommage dangereux : il m'est arrivé d'entendre lors d'un congrès de l'ABF un représentant de l'à‰tat dire que nous étions « la colonne vertébrale de la République. » De telles envolées ne nous aident pas à réfléchir. 1. Le contexte : Trois mutations Le web, plate-forme universelle. Le web, né il y a quinze ans, est devenue une plate-forme universelle pour l'accès à l'information, au savoir et au loisir, pour la communication interpersonnelle ou collective, pour l'acquisition licite ou illicite de biens et de service. Il s'accompagne d'une extension du secteur marchand à une échelle qui n'était pas imaginable : « Nous avons réussi en dix ans d'Internet à considérer comme normal le fait que l'indexation universelle et l'accès aux contenus en ligne soient entièrement privés. Nous étions coutumiers des classifications bibliographiques conventionnelles, qui nous apparaissaient comme relativement objectives. D'une bibliothèque à l'autre, par exemple, le système utilisé garantissait à peu près de retrouver sous la même nomenclature un ouvrage ou un autre [...]. Aujourd'hui, les modes d'indexation sont privés, concurrents, et la formule de leur algorithme aussi secrète que celle de la liqueur des Chartreux. » Joà«l Ronez, « Nos hasards numériques et autres opportunités fragiles », in « Le livre à l'ère du numérique », Syndicat de la librairie française, Les Cahiers de la librairie n°5, novembre 2005. Une nouvelle économie de la culture, de l'information et du loisir informationnel se met en place avec trois caractéristiques : ? C'est une économie de l'accès : les géants en sont les moteurs de recherche et les fournisseurs d'accès, non les producteurs de contenus ; ? le mot clé est devenu un bien marchand et le clic, comme l'audimat, génère du revenu ; ? se développe une gratuité marchande au côté de la gratuité coopérative et de la gratuité pirate, sur le modèle de la publicité inventé au XIXe siècle pour la presse imprimée. On parle de désintermédiation car l'internaute à l'impression d'être seul face à l'océan des données. C'est une illusion. Google, c'est près de 10 000 salariés et des centaines d milliers d'ordinateurs à travers le monde. Il y a crise des intermédiaires traditionnels que sont les journalistes, les enseignants, les bibliothécaires et bien d'autres, qui peinent à sauvegarder leur place entre les nouveaux géants économiques et l'internet coopératif, que j'appel « sochôle » (social au sens anglais). Le circuit classique qui allait de l'auteur a lecteur en passant par l'éditeur, l'imprimeur, le distributeur, le libraire ou le bibliothécaire, voit tout ou partie de ses étapes disparaître dans l'économie en ligne, le modèle extrême allant de l'auteur-lecteur au lecteur-auteur, ou bien du pair au pair qui s'échangent des œuvres, au besoin illégalement. Nous assistons à une véritable bibliothéconomisation de la société : tout le monde fait de la recherche documentaire, mais « à la sauvage, sur du texte intégral, avec des mots clés intuitifs ; trois clics et puis s'en va. Olivier Erzscheid au dernier congrès de l'ABF parlait de « bibliothéconomie de masse » en présentant des pratiques telles que l'indexation par « tags » ou la gestion de bibliothèque personnelle . On peut aussi parler du développement de la « recommandation » entre internautes. Mais cette nouvelle intermédiation concerne aussi la véritable création, avec le développement de formes alternatives au droit d'auteur qu'on appelle « copyleft » : Creative Commons, musique libre... Un peu d'économie. 1, la longue traîne Le modèle de la longue traîne, élaboré pour rendre compte du modèle économique des librairies en ligne, rend compte d'une véritable mutation : tout est disponible et les marchés de niches, sur Internet, peuvent prospérer. C'est pour les bibliothèques un véritable défi.

Un peu d'économie. 2, abondance et rareté, marchand et non marchand On nous avait appris que la rareté était le fondement de l'économie : un bien non substituable est vendable. Mais il est aussi prêtable : les bibliothèque se sont construites sur le modèle de la rareté. Nous assistons à l'apparition d'une économie de l'abondance, parce que le numérique est, si on ne le bride pas, répliquable à l'infini. . En relève l'Internet coopératif et de service. Mais l'Internet marchand, nous l'avons vu, peut lui aussi adopter le modèle de l'abondance, grâce à des ressources extérieures aux consommateurs. La musique est en train de connaître, au moins partiellement, cette mutation.

Individualisme de masse et territoires sociaux L'individualisme de masse se traduit à la fois par une massification et une diversification des exigences. « Nous voulons tout, tout de suite » disaient les murs de mai 1968. Aujourd'hui c'est plutôt « Je veux tout, tout de suite ». Dans une journée d'étude surf les impacts de la

dématérialisation de la musique sur les médiathèques, Gilles Rettel résumait ainsi la tendance : « La musique quand je veux, comme je veux, où[1] je veux » Les bibliothécaires ont l'impression de faire face à un public de « consommateur » : c'est sous cette appellation ayant dans leur esprit une connotation négative qu'il désignent des usagers qui ne se comportent pas comme ils l'attendaient. En même temps, les territoires se spécialisent socialement, chacun fuyant ses inférieurs. Le prix de l'immobilier et a carte scolaires sont à la fois les causes et les conséquences de cette spécialisation. On parle de relégation dans des poches d'habitat mais surtout sur les marges : les pauvres sont pour la plupart à la campagne. Mais cette fixation des habitants s'accompagne de mobilités différentielles, des couches de population se déplaçant et d'autres pas. Il y a une dialectique de l'attractivité et de la proximité, qui vaut pour les commerces comme pour les services publics. Voilà qui nous donne l'arrière fond de la question cruciale : où[1] placer les bibliothèques ? Les aventures de la valeur symbolique… de la bibliothèque La bibliothèque disposait jusqu'il y a peu d'un capital symbolique remarquable, reposant sur une représentation, dont j'ai parlé plus haut. Ce capital était indexé sur la valeur qu'on attribuait à la culture livresque lettre ou, dans une vue plus large, à l'accès au savoir par le livre imprimé. Ce capital symbolique, qui conférait aux bibliothécaires, en particulier les directeurs d'établissement, un prestige a priori, tandis qu'un élu pouvait se sentir honoré, même s'il ne s'en servait pas, même s'il ne lisait pas personnellement (de la littérature lettrée), d'avoir dans sa commune une bibliothèque, honneur qui pouvait le conduire à la développer ou bien à la laisser tranquille. Force est de constater que ce capital s'est singulièrement démonétisé. Il y a bien eu la modernisation de l'image qu'a représentée la médiathèque. C'était avant l'explosion du web. Ce qui a pros de la valeur aujourd'hui, c'est le multimédia (pas toujours associé à la médiathèque), ce sont les TIC et les TICE , tandis que la bibliothèque paraît réalisée sous une forme universelle grâce à la porte d'entrée (au portail) de Google. Quant à la politique culturelle, elle se manifeste volontiers sous la figure du spectacle vivant, dont il ne s'agit pas ici de diminuer les mérites, mais qui a en tout cas l'immense avantage de faire événement. 2. Les trois métiers … chahutés Nous avons énumérés les trois métiers, nous avons dessiné le contexte. Voyons ce qu'il advient alors des trois métiers. Le métier de la bibliothèque On observe une sorte de « complexe du petit commerce : « A quoi ça sert d'aller la bibliothèque si je peux avoir ailleurs plus vite et moins cher ? » Et même : « A quoi ça sert d'aller à la bibliothèque si je peux trouver plus ailleurs ? En matière de contenu, on constate que la bibliothèque est mangée par les deux bouts : d'un côté la musique, de l'autre la documentation. Il est plus rapide et généralement gratuit, mêle si ce n'est pas toujours légal, de trouver sa musique sur Internet, et est plus facile et gratuit de trouver de la documentation. La médiathèque n'est plus sur ces terrains le premier recours. Internet n'est pas un nouveau support s'ajoutant simplement aux autres, c'est un nouveau contexte. C'est en ce sens qu'il me semble que nous vivons la fin du cycle cumulatif des médiathèques, qui s'était développé par ajout de support. Cela ne veut pas dire bien sà»r la fin des médiathèques, mais un défi est à relever : dans le « système bibliothèque global » dont Internet est le principal agent, il nous faut reconstruire la place relative de la bibliothèque institutionnelle. Reprenons notre schéma économique :

Puisque l'Internet coopératif est dans une logique d'abondance, puisque l'Internet marchand lui-même, sous le masque de la gratuité, bascule en partie dans l'abondance, il nous faut faire de même. La bibliothèque de la rareté, campant sur sa collection d'objets, va bien sà»r perdurer en partie, mais il lui faut faire mouvement vers des services en ligne de l'a. On parle de « bibliothèque hybride ». Ce peut-être une bonne façon de rendre compte de la bibliothèque à l'âge de la société de l'information, qui est à la fois dans les objets et dans l'univers numérique. Mais entendons-nous bien. Le concept de bibliothèque hybride est né à la fin des années 1970 dans le contexte des bibliothèques universitaires britanniques. Il exprime bien la situation qui est celle des bibliothèques universitaires, en avance sur les bibliothèques publiques. Elles sont déjà massivement pourvoyeuses de contenus numériques, puisque les périodiques scientifiques ont largement basculé dans la dématérialisation. Mais ce sont en grande partie des ressources payantes, très payantes, qu'aucun étudiant ni même aucun chercheur ne saurait acquérir lui-même. Nous sommes donc dans un contexte de rareté et la bibliothèque est alors dans sont rôle traditionnel de pourvoyeuse biens rares. Toute autre est la situation des

bibliothèques publiques puisque leurs usagers sont déjà plongés dans un contexte d'abondance. Il n'est pas simple de leur rendre visible une offre bibliothèque de la rareté (les ressources en ligne tels que le service Carel de la BPI les répertorie et les négocie). Pas simple non plus de leur rendre visible une offre bibliothèque de l'abondance. Quelle peut-elle être ? Je distinguerais volontiers les services de l'abondance hiérarchiques (de haut en bas) : ? le signalement ou l'hébergement des œuvres libres, ? la prescription, ? le service question réponse, né dans l'univers anglo-saxon sous l'appellation « Ask a librarian ; des services de l'abondance horizontaux (entre pairs) ; ? la recommandation (prescription entre pairs, dans la logique du Web 2.0) ; ? les blogs et les Opac web 2.0 qui permettent des commentaires.. Est-ce que cela fait partie de nos missions ? Oublions un peu les missions proclamées et constatons les fonctions des bibliothèques, c'est-à -dire ce que les usagers en font vraiment. Prêtons attention aux fonctions non documentaires de la bibliothèque, trop peu étudiées, trop, peu théorisées, trop peu enseignées. La bibliothèque publique est un lieu ouvert à tous. Il offre un asile pour la consultation de la presse et pour le travail individuel ou collectif, scolaire et universitaire ou non. Il faut des tables et des chaises ! Souvent, en visitant une bibliothèque, je pense : « il y a trop de rayonnages et pas assez de tables et de chaises ». Et pour finir, laissons l'usager participer à la définition du service, le « co-créer », comme dit Xavier Galaup : « L'émergence d'un Internet plus participatif dit web 2.0 change aussi les attentes des usagers. Dès lors une des clés de l'élargissement des publics en bibliothèques publiques est la création de services non-documentaires co-créés avec l'usager. Il s'agit de services qui ne sont plus basés sur les ressources documentaires dont l'usager n'est plus seulement consommateur mais il en devient l'acteur principal. Ces changements impliquent d'une part une révolution de l'image et du rôle de la bibliothèque auprès des élus, d'autre part une remise en cause du modèle de bibliothèque et des fonctions exercées par les bibliothécaires Nous assisterons probablement à l'effacement d'un modèle unique et cloné de bibliothèque, c'est à dire la même collection encyclopédique et le même type de services reproduit à l'identique dans toutes les villes et ensuite dans chaque quartier d'une même ville. L'enjeu est de dépasser le modèle de bibliothèque d'inscrits pour évoluer vers une bibliothèque centrée sur les usagers en phase avec son contexte local tant au niveau des collections que des services. La bibliothèque pourrait trouver ainsi une place plus affirmée au sein de la cité en tant que nœud d'activités culturelles et sociales » Xavier Galaup, L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires, diplôme de conservateur de bibliothèque, 2007, http://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_0000... Les métiers dans la bibliothèque Nous observons un double mouvement contradictoire vers l'unification et vers l'éclatement. Unification avec la remise en cause des « -thécaires ». Au discothécaire succède le « bibliothécaire musical » : ce changement n'est pas de pure forme, il est significatif d'une tendance. On décloisonne les sections, on regroupe les documents en départements. Symptôme positif : je vous de plus en plus d'anciens discothécaires ou bibliothécaires pour la jeunesse devenir chefs d'établissements. Mais aussi, diversification. On peut identifier toutes sortes de métiers au sein d'une bibliothèque : animateurs, médiateurs, comédiens, rangeurs /prêteurs, agents de sécurité, spécialistes de l'action culturelle, informaticiens... et même des documentalistes ! Oui, on a besoin de toutes sortes de professionnels dans une bibliothèque. J'au présidé un jour le jury de Rouen du diplôme d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF. Une candidate avait tiré dans la corbeille la question suivante : « Pourquoi a-t-on besoin de professionnels dans une bibliothèque » ? Elle a répondu que la bibliothèque avait besoin d'architectes, d'animateurs, etc. Elle n'avait pas compris la question telle que l'entendaient ceux qui l'avaient posé. Mais elle avait compris quelque chose d'autre qui méritait la bonne note qu'elle a obtenue. Où[1] est donc passé le cœur de métier ? Longtemps il fut placé dans la collections, comme l 'indiquent les textes statutaires : « Les conservateurs constituent, enrichissent, évaluent des collections de toutes natures », « Les bibliothécaires participent à la constitution des collections... », etc. Puis on y a adjoint l'accès, comme en témoigne ce passage du rapport du Conseil supérieur des bibliothèques pour l'année 1998 : « L'an passé, le Conseil leur avait rappelé l'absolue nécessité de ne pas perdre de vue ce qui forme l'essentiel, la raison d'être, de leur métier : le contenu des collections et leur accès. Dépourvue de tout lien avec les contenus, l'activité des bibliothécaires risquerait de se réduire à l'application de savoir-faire dont la dépendance croissante à l'égard des techniques informatiques rendrait l'identification d'un métier

spécifique de plus en plus incertaine. » Puis l'accès et la médiation. « Dans les deux sens », ai-je proposé en 2003 . Mais j'ai été fort intéressé d'entendre Christophe Pavlidès, directeur de Médiadix, le centre régional de formation aux carrières des bibliothèques de l'université Paris 10, expliquer lors d'une journée d'étude du groupe àŽle-de-France de l'ABF que le métier de bibliothécaire n'a pas de cœur car la bibliothéconomie, loin d'être un corps de doctrine ou une discipline, est un carrefour. Je suggère ici quelques voies qui s'y croisent : les collections, l'accueil, la communication, l'action culturelle, l'accompagnement, le management et l'administration. Nous n'en n'avons pas fini avec la bibliothéconomie. Il me semble qu'il nous faut revenir, et deçà de celle-ci, aux fondamentaux des techniques documentaires, dont les habitudes bibliothécaires ne sont qu'une interprétation partielle et datée. Oui, s'appuyer sur ces fondamentaux (la structure de l'information, la grammaire de la recherche), pour mieux participer à la bibliothéconomisation de la société. Des techniques documentaires revisitées par l'évolution récente d'Internet, qu'on comprend d'autant mieux qu'on en a une approche de documentaliste. Voici un nuage de tag de la bibliothéconomie classique : Accès Action culturelle Couvillencoul Dewey Droit Collections Management Médiation OPAC Publics Rameau Sécurité Tables et chaises Unimarc Et le voici agrémenté de notions nouvelles / Accès Action culturelle Blogs Commentaires Couvillencoul Dewey Droit Collections Management Médiation Nuages de tags OPACWeb2.0 Publics Rameau Recommandation Sécurité Tables et chaises Unimarc Wikis Enfin il n'est pas interdit que la bibliothéconomie soit aussi une économie publique et qu'on recherche la meilleure allocation des ressources pour un meilleur service possible. Cela ne va pas sans rationalisation, sans dépassement du simple bon plaisir des bibliothécaires. Cela demande encore plus de coopération, encore plus de mutualisation, encore plus de réseau. L'identité professionnelle Trois caractéristiques de l'identité professionnelle du bibliothécaire à la française me paraissent remise en cause : ? L'autocentrage consiste à penser à nous d'abord, à nous exprimer d'abord de notre point de vue. Je propose de faire toujours le détour par le point de vue de l'autre : l'usager, le politique. ? L'appropriation symbolique consiste à n'accorder de valeur qu'à ce qui passe par nous : le livre, le CD n'est légitime que si je l'ai sélectionné pour l'acquisition, n'existe que si je l'ai décrit par le catalogage descriptif, n'a de sens que celui que je lui donne par l'indexation. ? L'universalisme localiste consiste à se réclamer de l'universalité de la geste bibliothécaire, sanctionnée par la charte de l'Unesco, pour de la réaliser que personnellement, dans mon coin. Cela conduit a vouloir partout constituer des fonds cohérents et équilibrés suivant l'idéal encyclopédique, indépendamment des besoins réels et des usages réels sur place. C'est l'encyclopédisme en poupées russes. On voit bien que ces trois caractéristiques sont remises en cause par la logique globale (je veux tout) et par la logique locale (il n'y a pas besoin de tout). On entend de plus en plus parler de « valeur ajoutée ». Face à la banalisation des offres culturelles (on peut avoir tout partout, pourquoi à la bibliothèque ?) on cherche à justifier la bibliothèque par un apport spécifique. On parle de sélection, de recommandation, d'action culturelle, d'animation du débat citoyen. Nous sommes en recherche. J'observe un phénomène de recherche de l'invariant bibliothécaire, qui permettrait de penser la permanence par delà les mutations. Certains, dans le secteur musical, on déjà fait le deuil de la collection physique et condamnent les tentatives de fournir coà»te que coà»te de la musique numérique au motif que l'essentiel ne serait pas là , mais dans la prescription et la hiérarchisation. Bref, l'identité professionnelle se cherche. Je propose qu'elle ne puisse, pour le moment, se trouver. C'est intéressant, les périodes de recherche ! Conclusion Vive la politique ! Face à la démonétisation symbolique, il faut proposer une place de la bibliothèque dans les politiques publiques. Il faut être dans le champ de vision des politiques, il faut qu'ils considèrent la bibliothèque comme un outil à leur portée propre à les aider à atteindre des objectifs de politique locale : le lien social, le lien intergénérationnel, l'aide à la réussite scolaire, l'accès à l'information et aux loisirs. Et aussi le développement culturel. Il faut qu'ils comprennent qu'une bibliothèque s'adresse à toute la population, ce qui est un cas exceptionnel dans les équipements publics. Dans une exposition sur les animaux présentée à la Grande Halle de La Villette à Paris , est projeté un montage qui montre que pour un crapaud, une sauterelle, quelle que succulente qu'elle soit pour lui, n'est pas perçue tant qu'elle ne bouge pas. Si elle bouge, la langue du crapaud la happe. Soyons la sauterelle qui bouge. Vive la bibliothèque ! Dans un contexte de bibliothéconomisation de la société, la fonction des bibliothèques se relativise et se diversifie,

réclamant une diversification des métiers qui lui permettront de jouer pleinement leur rôle irremplaçable dans la cité.

Etre bibliothécaire à l'étranger Annick Guinery, responsable de la Commission Coopération et Développement de l'ABF

L'ouverture sur des pratiques professionnelles de collègues étrangers et l'observation de la situation de la lecture dans leurs différents pays permet d'alimenter notre réflexion et notre action. Quelles que soient les latitudes, nous sommes face aux mêmes enjeux : nos sociétés sont de plus en plus plurielles et complexes, les pratiques et les besoins de plus en plus diversifiés. Dans un contexte de généralisation d'Internet, quel rôle les bibliothèques peuvent-elles jouer pour faciliter l'accès à l'information, à la connaissance, pour favoriser le lien social et les échanges entre les individus, bref quelle est la raison d'être des bibliothèques aujourd'hui ? Le rapport d'orientation 2007 place naturellement les relations internationales comme l'une des priorités de l'association relations européennes, francophonie , et relations avec les pays du sud, participation aux instances internationales (IFLA, EBLIDA, LIBER), mais aussi partage d'expériences professionnelles, aide aux pays qui en manifestent le besoin, accueil des invités étrangers, journées d'études... concourent à cette réflexion. Mais tout d'abord, quelques clés d'accès pour mieux comprendre.

A / Relations internationales mode d'emploi : des sigles et des outils :

Les grandes institutions internationales IFLA, EBLIDA, LIBER* pour l'Europe. Si le fonctionnement de telles institutions paraît peu lisible et complexe, il faut mesurer ce que représentent les organismes comme l'IFLA pour les collègues des pays en voie de développement : la possibilité d'être entendu au niveau international et de pouvoir diffuser leur expérience, leurs difficultés, de se défendre, de pouvoir sortir de leur isolement, de s'inclure dans un réseau. Quand on a la chance de participer au congrès de l'IFLA, on y apprend parfois des choses étonnantes. J'ai en tête au congrès de Durban (2007) l'images de ces sherpas portant sur le dos 80 kg de livres et un bloc électrogène pour implanter une bibliothèque à 4000 mètres de hauteur. Ces expériences d'accompagnement à la bibliothèque en Afrique du sud ou aux Etats-Unis autour de la lecture d'une histoire ou de l'apprentissage d'une langue, ou encore des centres d'information sur la santé, la dyslexie, au Danemark ou dans certaines bibliothèques du centre des USA. Des quantités de services émergent, avec l'aide d'associations, ou la participation de bénévoles ou de professionnels extérieurs au monde des bibliothèques.

B/ Nos voisins européens :

Quelques éléments sur les bibliothèques de lecture publique des principaux pays d'Europe :

? Royaume-Uni :

- 58% d'inscrits
- 90% de personnes connectés à Internet
- 3500 bibliothèques publiques
- Associations professionnelles : 23000 adhérents
- 1850 : instauration du prêt gratuit
- 1ère loi sur les bibliothèques en Europe. En 1964, la loi sert de référence dans le monde entier.
- Importance du mécénat
- Services spécifiques aux communautés et aux groupes
- Multiservices, boutiques
- Forum de lecteurs, questions à distance...
- Vers le concept d'ideastores, la bibliothèque axée sur le public , le temps libre...

? Allemagne :

- 15% d'inscrits
- 57% de personnes connectés à Internet
- système compliqué et disparate du réseau de bibliothèques
- 11300 bibliothèques publiques locales
- 2600 bibliothèques scolaires
- 6500 bibliothèques municipales
- 110 bibliobus
- 3050 bibliothèques académiques
- 17000 en tout
- Quelques grosses bibliothèques municipales : Berlin, Hambourg, Cologne…
- 25000 personnes (dont de nombreux bénévoles)
- pas de coordination des bibliothèques
- services et horaires très variables
- efforts sur les bibliothèques jeunesse, les nouveaux supports et l'implication des usagers (ex : avis des enfants sur les acquisitions, la décoration…)

? Pays-Bas :

- 27% d'inscrits (dont 38% d'enfants et 17% d'adultes)
- 123 Bibliothèques municipales
- 11 Bibliothèques
- 60 bibliobus
- 710 Bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite
- 90% des écoles primaires collaborent avec les Bibliothèques municipales (70% des collèges et lycées)
- 1975 : Acte des Bibliothèques publiques instaurent clairement le principe de gratuité
- Des expériences innovantes dont Rotterdam (Bibliothèque organisée autour des besoins du public, présentation attrayante des collections, confort, nombreux services, convivialité, une « 2ème maison »)
- Effort sur Internet, wi-fi
- Point info-santé, formation, apprentissage des langues, billetterie
- Participation des lecteurs (« Bal » des lecteurs…)

? Finlande : Le paradis blanc des bibliothécaires !

- Centré sur les demandes du public
- Gratuité, horaires d'ouverture larges
- L'usager acteur et producteur
- Nombreux services adaptés à chaque type de public
- Accès aux nouvelles technologies et Internet
- Accueil des associations dans les locaux de la bibliothèque …

? Danemark : Réseau très innovant !

- 1 bibliothèque pour 10000 habitants
- Associations professionnelles : 5500 membres
- 631 bibliothèques publiques
- 4733 bibliothécaires
- 40 bibliobus
- Rôle d'intégrateur social pour les migrants
- Reflet de la société multiculturelle dans le recrutement des équipes
- Nombreux services : aide aux devoirs, espaces emploi (job corner) ou santé, forums de discussion, cours de

langue…

? Italie :

- 15% d'inscrits
- 48% de personnes connectés à Internet
- 93% des bibliothèques municipales ont moins de 50000 documents
- Vision longtemps patrimoniale de la bibliothèque - aujourd'hui volonté de renouveau
- Importance de l'accès à la connaissance de la formation, de la reconversion professionnelle
- Actions hors les murs, programme auprès des femmes enceintes
- Réseau de Bologne remarquable - services à distance…

? Espagne :

- 4600 bibliothèques municipales (dont beaucoup de petites bibliothèques)
- 20% d'inscrits (de gros efforts depuis 5-10 ans)
- 36% de personnes connectés à Internet
- 1986 : obligation de créer une bibliothèque dans les communes de plus de 5000 habitants. Différences entre les territoires.
- Plan de modernisation et d'extension Internet
- Mise en réseau importante (catalogage, infos en ligne)
- Réseau complexe (état, province…)
- Groupes de travail régionaux, accès aux données nationales
- Accès à l'information, accompagnement des usagers pour l'usage des technique de l'information et de la communication
- Formation du personnel
- Ancrer la bibliothèque municipale dans la société, attirer les populations migrantes vers les bibliothèques, ouvrir les portes, faire participer les usagers
- Développer une véritable culture de la lecture
- Cadeau de naissance, un livre et un abonnement à la bibliothèque
- Clubs de lecture avec tous les publics, rencontres avec les auteurs, fêtes du livres…

Notons que les derniers « entrants » : pays baltes, Croatie, Slovénie, sont très dynamiques et innovants en matière de services numériques, d'intégration à la vie locale ou de réhabilitation de bâtiment. On les rencontre de plus en plus souvent dans les congrès internationaux.

Conclusion : des pistes pour continuer Se tenir informé en suivant des sites d'associations de bibliothèques étrangères, la presse

- consulter le site de l'IFLA ou du comité français IFLA pour lire les interventions des congrès ou les rapports des boursiers. C'est toujours très intéressant.
- Se renseigner sur les activités des services internationaux des collectivités locales, région, département ou commune, les comités de jumelage
- S'intégrer éventuellement à certains dispositifs
- Se former : journées d'études…
- Etre ouvert à l'autre, accueillir :
  - par les animations, la mise en valeur de collections, la littérature d'un pays, les livres en VO
  - l'accueil des stagiaires étrangers
- se constituer un réseau, correspondre avec ses collègues étrangers rencontrés lors de voyages ou de réunions
- voyager, restituer ce qu'on a vécu au groupe, à la commission internationale, à la revue bibliothèque

faire connaître nos expériences, traduire
se mettre ou se remettre à l'anglais !

* Voir le dernier numéro (36) de Bibliothèques.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE A VIRE LE 28 JANVIER 2008

L'Assemblée Générale a débuté par la présentation des membres du Conseil d'Administration du groupe.

Dany Ducret ayant démissionné de ses fonctions de secrétaire, Martine Dubos a été désignée par les membres du bureau pour lui succéder. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

? Lecture du bilan moral. Les participants ont discuté de la baisse des adhésions, de la possibilité de recruter des formateurs en Basse-Normandie. Bilan moral adopté à l'unanimité ? Lecture du rapport financier. Celui-ci est excédentaire. Rapport financier approuvé à l'unanimité.

? Présentations des projets pour 2008 Projets adoptés à l'unanimité

Un dialogue s'est engagé sur la position de l'ABF à propos des conservateurs d'Etat en BM classée. Noà«lla Du Plessis et Françoise Legendre ont apporté des précisions sur le contexte et le communiqué du Bureau National.

L'après-midi Elodie Loup avec chaleur et passion a présenté la médiathèque de Vire. Le groupe Normandie la remercie pour son accueil.

BILAN D'ACTIVITES VIE DU GROUPE REGIONAL

L'Assemblée Générale statutaire de l'Association des Bibliothécaires de France, groupe Normandie, s'est tenue à la médiathèque du Val de Reuil (Eure) le lundi 29 janvier 2007. Au cours de cette Assemblée Générale ont été élus les membres du Conseil d'Administration, du Bureau ainsi que la présidente. Rappel : les prochaines élections auront lieu en 2010.

Dany Ducret qui avait été élue en tant que secrétaire ne peut plus assumer cette fonction. Martine Dubos ayant accepté de la remplacer il convient de procéder à son élection lors de l'assemblée générale 2008.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à la Bibliothèque Municipale de Caen 5 fois : 9 février, 30 mars, 22 juin, 21 septembre et 30 novembre.

LES ADHERENTS

En décembre 2007, le groupe comptait 125 adhérents dont 14 stagiaires de la Formation ABF. Les adhérents se répartissent ainsi : o Calvados : 34 o Eure : 16 o Manche : 14 o Orne : 2 o Seine-Maritime : 57 Pour mémoire, nous étions 122 à la fin de l'année 2005, 110 en 2006. De nombreux non adhérents participent aux journées organisées par l'ABF, il leur a été envoyé, avant cette assemblée générale, un courrier spécifique de sensibilisation pour adhérer. La baisse des adhésions au niveau national préoccupe le Conseil National.

ACTIVITES DU GROUPE REGIONAL

Journées d'étude

o Le Patrimoine à l'heure du numérique - 19 mars 2007 - Avranches

Visite du Scriptorial par Jean-Luc Leservoisier, responsable de la Bibliothèque Patrimonial d'Avranches. Présentation de la base Coriallo par Jacqueline Vastel, Directrice de la BM de Cherbourg. La bibliothèque numérique par Bernard Huchet, Conservateur à la BM de Caen. 28 participants. Les textes ont été publiés dans le bulletin du groupe.

o Table ronde au salon du livre de Caen - 13 Mai 2007 Les bibliothèques à la conquête du virtuel. Echange dans le café Mancel entre Françoise Legendre Directrice de la BM du Havre et Pierre-Yves Cachard, Directeur de la BU du Havre, modérateur Laurent Delabouglise Directeur de l'ARL.

o Musique et internet - 5 et 6 juin 2007 - Médiathèque de Dieppe

Les deux journées portaient sur les aspects techniques et juridiques de la musique sur internet, les nouveaux services et nouveaux usages liés à l'évolution technologiques. Intervenant : Gilles Rettel, chargé d'enseignement à l'Université de Rennes2, à l'Université de Paris X - Nanterre, à l'ESRA Rennes (Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle) 16 participants (le nombre était limité).

o Bibliothécaire(s), aujourd'hui et demain... - 24 septembre 2007 - Bibliothèque Senghor du Havre

Bibliothécaire, un métier en mutation ? Le point de vue d'un bibliothécaire par Dominique Lahary, Directeur de la BDP du Val d'Oise. Le CNFPT et l'évolution du métier par Jenny Rigaud, responsable du pôle compétences bibliothèques et centres documentaires à l'ENACT de Nancy. Les attentes du public, l'enquête du CREDOC par Françoise Navarro, Directrice de la BDP de Seine-Maritime. Etre bibliothécaires, hors de France par Annick Guinery, responsable de la commission internationale de l'ABF et Fabrice Carrière, Directeur de la BM de Louviers. 49 participants. Les textes de Dominique Lahary et Annick Guinery seront publiés dans le prochain bulletin du groupe.

Publication

En 2007 nous avons eu la parution de 2 bulletins semestriels rendant compte des activités du groupe (compte-rendu des journées d'étude), de la vie des bibliothèques de notre région.

Mise-à -jour régulière des pages Normandie sur le site www.abf.asso.fr par Laurence Vastel. Ce site permet de consulter en ligne les comptes-rendus des journées d'étude, les projets du groupe.

Formation ABF

Responsable Michelle Pastor Directrice de la BM du Val de Reuil. Un bilan de la formation 2006-2007 est joint à ce document.

Formation 2007-2008 14 inscrits dont 4 de Basse-Normandie

Nous souhaitons toujours ouvrir un centre de formation en Basse-Normandie mais cela semble difficile devant le manque d'enseignants volontaires en Basse-Normandie. Plusieurs courriers ont été envoyés aux bibliothèques sans grand résultat. L'idée n'est pas abandonnée. La DRAC Haute-Normandie attribue, chaque année, une subvention spécifique pour cette formation.

Relations avec l'ABF Nationale

o Participation aux Conseils Nationaux : 3 et 4 février 2007 à Blois 25 mars 2007 à Paris 7 juin 2007 à Nantes 22 octobre 2007 à Paris

o Participation au congrès à Nantes. En collaboration avec l'ABF nationale le groupe Normandie a invité deux collègues : Sophie Valin de la BM de Boos (Seine-Maritime) et Isabelle Marie-Sosnowsky de la BM de Ranville (Calvados). Participation importante des membres du Conseil d'Administration.

o Participation de Michelle Pastor à la Commission Formation, en tant que responsable de la formation.

Compte-rendu d'activité établie par Sylvie Cordier, Présidente.

BILAN DE LA FORMATION Pour la session 2006/2007, nous avons eu : 18 stagiaires d'inscrits 18 se sont p